

Québec, le 18 mars 2014

6211-08-012

Monsieur Louis-Gilles Francoeur
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de faire enquête et de tenir une audience publique sur les enjeux de la filière uranifère au Québec. Ce mandat débutera le 20 mai 2014 et le rapport devra être déposé au ministre au plus tard le 20 mai 2015.

Conformément aux dispositions de l'article 6.4 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir l'enquête et l'audience publique sur le sujet précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Pierre Baril

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications

Québec, le 18 mars 2014

Monsieur Joseph Zayed
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de faire enquête et de tenir une audience publique sur les enjeux de la filière uranifère au Québec. Ce mandat débutera le 20 mai 2014 et le rapport devra être déposé au ministre au plus tard le 20 mai 2015.

Conformément aux dispositions de l'article 6.4 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir cette enquête et cette audience publique présidée par monsieur Louis-Gilles Francoeur.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Pierre Baril

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications

Québec, le 18 mars 2014

Madame Michèle Goyer
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de faire enquête et de tenir une audience publique sur les enjeux de la filière uranifère au Québec. Ce mandat débutera le 20 mai 2014 et le rapport devra être déposé au ministre au plus tard le 20 mai 2015.

Conformément aux dispositions de l'article 6.4 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir cette enquête et cette audience publique présidée par monsieur Louis-Gilles Francoeur.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Pierre Baril

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications